



Edité le : 14/02/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

LOIRE FOREZ AGGLO

17 BOULEVARD DE LA PREFECTURE
BP 30211
42605 MONTBRISON Cedex .

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-17263		
Identification échantillon :	LSE2502-15524-1	Analyse demandée par :	ARS Loire Santé et Environnement
N° Analyse :	00224332	N° Prélèvement :	00194391
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	LA FARGE ST BONNET LE COURREAU	Code PSV :	0000001148
Localisation exacte :	ROBINET CUISINE - GRANDRIS		
Dept et commune :	42 SAINT-BONNET-LE-COURREAU		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6765264800	Y :	3,9339609600
UGE :	0133 - AEP LFA SAINT BONNET LE COURREAU		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2CNP
Nom de l'exploitant :	CA LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION 17 BD DE LA PRÉFECTURE CS 30211 42605 MONTBRISON CEDEX	Motif du prélèvement :	CP
Nom de l'installation :	ST BONNET LE COURREAU LA FARGE	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 12/02/2025 à 10h55 Réception au laboratoire le 12/02/2025 Prélevé par CARSO LSEHL / CARDOSO Clara Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	000821

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 12/02/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques <i>Métaux</i>								
Nickel total au 1er jet	42D2CNP>	8	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	20	#

.../...

Edité le : 14/02/2025

Identification échantillon : LSE2502-15524-1

Destinataire : LOIRE FOREZ AGGLO

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	#
Plomb total au 1er jet	42D2CNP>	5	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10		#
Cuivre total au 1er jet	42D2CNP>	9.61	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.010	2.0	1.0	#

42D2CNP> ANALYSE (D2CNP=CU+NI+PB) EAU DE DISTRIBUTION (ARS42-2025)

Eau non conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres suivants :

- Cuivre total au 1er jet

Eau non conforme aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres suivants :

- Cuivre total au 1er jet

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Nicolas ROUX
Valideur technique

